

Développements macroéconomiques récents

La croissance du Bénin s'est améliorée en 2021 pour atteindre 7,0 % contre 3,8 % en 2020. Du côté de l'offre, la croissance résulte de la bonne performance, d'une part, du secteur primaire (+3,9 % après une croissance de 2 % en 2020), bénéficiant des effets positifs des réformes qui ont permis d'augmenter les rendements et d'améliorer la gouvernance du secteur agricole ; et, d'autre part, du secteur tertiaire, qui a progressé de 7,2 % en 2021, contre une expansion de 4,9 % en 2020, en raison de l'augmentation du trafic portuaire, de l'ouverture des frontières du Nigéria et d'une meilleure gouvernance du port de Cotonou. Du côté de la demande, la croissance provient de l'augmentation de 17 % des investissements, avec la poursuite d'une politique budgétaire anticyclique. L'inflation est tombée à 1,7 % en 2021 grâce à l'amélioration de l'approvisionnement alimentaire.

Le déficit budgétaire s'est toutefois aggravé en 2021, pour atteindre 6,1 % du PIB, financé en partie par l'allocation de 118,6 millions de DTS pour le Bénin, le reste du montant servant à financer le déficit budgétaire de 2022. La dette publique s'établit à 47,2 % du PIB en 2021 contre 46,1 % en 2020, mais le risque de surendettement reste modéré. Le déficit du compte courant aurait doublé en 2021, atteignant 3,7 % du PIB, en raison d'une baisse de 64,5 % des transferts publics ; les réserves de change couvrent 5,9 mois d'importations en 2021. La solidité du système financier a été renforcée avec une baisse du taux d'encours des crédits en souffrance à 14,8 % en septembre 2021, contre 17 % en septembre 2020. Le taux de pauvreté a été estimé à 38,5 % en 2019 et le chômage à 2,4 %, avec un niveau élevé de sous-emploi (72,9 %).

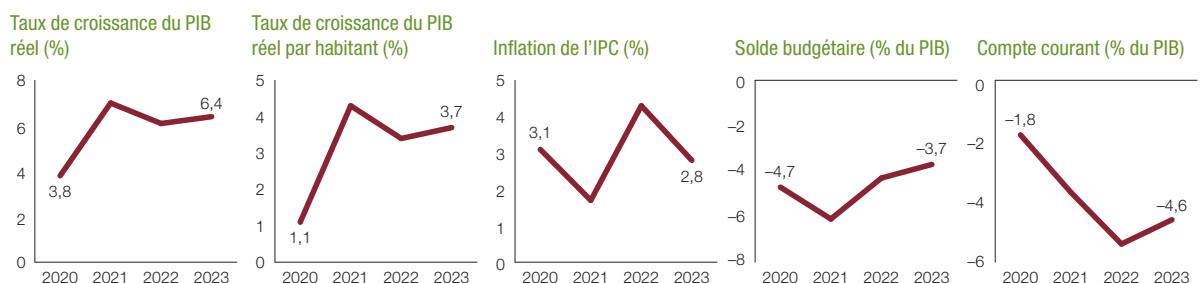
Perspectives et risques

La croissance devrait atteindre 6,1 % en 2022 et 6,4 % en 2023. Ces prévisions reposent sur des réformes de la gouvernance du secteur agricole, ainsi que sur l'amélioration de la gestion des finances publiques et du climat des affaires. L'augmentation de l'offre alimentaire devrait permettre à

l'inflation de continuer à diminuer pour atteindre environ 2,8 % en 2023. Le déficit budgétaire devrait se réduire à 4,3 % du PIB en 2022 et 3,7 % en 2023, mais ces chiffres restent supérieurs au critère de l'UEMOA de 3 % du PIB. Après avoir augmenté à 48,9 % du PIB en 2022, la dette publique devrait diminuer à 46,3 % en 2023, grâce à une croissance robuste et à une meilleure structuration de la dette durant cette période. Le déficit des comptes courants devrait se creuser pour atteindre 5,4 % du PIB en 2022 avant de se réduire à 4,6 % en 2023, cette dernière année en raison d'une réduction de la balance commerciale. Les réserves de change devraient augmenter pour atteindre 6 mois de couverture des importations en moyenne en 2022–23. Les principaux risques sont la résurgence de la crise sanitaire, les fluctuations des prix du coton et du pétrole, les impacts de la crise ukrainienne, les intempéries et la détérioration de la sécurité dans les régions du nord.

Changement climatique et options de politiques publiques

Le Bénin est vulnérable au changement climatique, qui se manifeste par la sécheresse, la déforestation, la dégradation des sols et les inondations. L'évaluation des politiques et institutions nationales de la Banque pour 2021 place le score des politiques et réglementations environnementales du Bénin à 4 en 2021. Les effets socio-économiques du changement climatique pourraient, d'ici 2030 et 2050, diminuer les rendements du maïs de 21,6 % et 28,8 % respectivement, et ceux du coton de 0,9 % et 6,3 %. Les GES étaient estimés à 17,3 Mt éqCO₂, soit 1,5 t éqCO₂ par habitant, en 2018. Le Bénin a adopté une Politique nationale de gestion du changement climatique 2020–2030 et a préparé sa CDN pour 2030. Il a mis en œuvre une Politique nationale des énergies renouvelables 2020–2030. Une centrale solaire photovoltaïque de 25 MW, extensible à 50 MW, devrait être opérationnelle en avril 2022 et produire 35 GWh d'électricité, réduisant ainsi les émissions de CO₂ du pays de 23 000 tonnes sur 25 ans. Enfin, le Bénin a créé le Fonds national pour l'environnement et le climat, d'un montant de 1,2 milliard de FCFA.



Source : Les données datent de novembre 2021 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.